



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Dysfonctionnements de la desserte ferroviaire de la ligne Nice-Tende-Cunéo

Question écrite n° 11155

Texte de la question

Mme Alexandra Masson appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les difficultés et les dysfonctionnements récurrents et réguliers auxquels font face les usagers du train qui dessert les vallées des Alpes-Maritimes de la Roya, de la Bévéra et des Paillons. Ces dysfonctionnements remontent pour la plupart à plusieurs mois, voire plusieurs années : hausse du prix des trajets, suppressions de trains, déficience de la qualité du service et absence de réponse à leurs requêtes. Les usagers demandent des tarifs adaptés et surtout des trains réguliers de Tende à Nice et non des bus de substitution. La suppression de tous les trains entre les gares de Drap-Cantaron et Tende dans les deux sens de circulation à compter du 1er septembre 2024 est également envisagée avec une immense inquiétude. Cette ligne ferroviaire s'est révélée vitale au lendemain de la Tempête Alex d'octobre 2020 où elle fut la seule liaison permettant de ravitailler la Roya après la destruction d'un grand nombre d'ouvrages et de tronçons du réseau routier de la vallée. En conséquence, elle souhaite savoir si les services de l'État ont prévu de répondre à une situation qui menace le quotidien de plusieurs milliers d'habitants de sa circonscription.

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Masson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11155

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 septembre 2023](#), page 7878

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)